

Nouméa, le 06 mars 2007

Délégation Académique
à la Formation des
Personnels de l'Education
Nationale

VR/DAFPEN
n°3211

Affaire suivie par
Michelle DURAND-ROIRE
Déléguee Académique à la
Formation des Personnels
de l'Education Nationale

Bureau 115
Téléphone : (687) 26 62 76
Fax : (687) 26 62 07
Mél. mdurandroire
@ac-noumea.nc

Immeuble Flize
Avenue Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

Préface du Plan Académique de Formation des personnels de l'Education Nationale

L'accompagnement des trois axes de progrès définis à la rentrée 2007 - *l'implication des parents dans le processus de formation, une prise en compte plus homogène et plus collective de la dimension pédagogique de l'établissement, une collaboration plus resserrée avec tous les partenaires institutionnels* - doit être soutenu par la politique académique de la formation continue. En effet, la réalisation de ces objectifs passe par l'implication de tous les acteurs de la communauté éducative et elle nécessite d'accompagner chacun d'entre eux.

Les personnels administratifs assurant la modernisation de l'état trouveront dans le plan de formation académique 2007 des actions de formation destinées à les aider dans la redéfinition de leurs tâches et à parfaire leur maîtrise des outils informatiques. Pour les personnels IATOSS, les actions formatives proposées visent à une meilleure adaptation à l'emploi occupé. Les personnels enseignants, d'éducation, de documentation et d'orientation, particulièrement sollicités dans la mise en place de nouveaux dispositifs et mesures, et dans la réussite des élèves, trouveront un appui formatif au renouvellement de leurs pratiques professionnelles et au développement de leurs compétences pour assurer à tous les élèves un parcours de réussite dans le respect de leur diversité et de leurs différences.

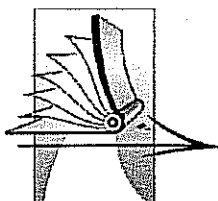
Cette année, la DAFPEN offre aussi aux personnels de direction qui ont à coordonner ces initiatives des ressources en formation.

Enfin, pour favoriser la prise en compte du contexte de fonctionnement spécifique des établissements et les accompagner dans la conduite de leur projet d'établissement, un certain nombre de stages sont proposés sur site et laissés à l'initiative des équipes éducatives.

Une grande diversité d'actions est donc inscrite dans ce plan académique de formation 2007 qui répond aux priorités nationales, et aux priorités de formation académiques que j'ai retenues :

- Développer la maîtrise des langages,
- Développer une culture scientifique, technologique et mathématique pour tous,
- Assurer la continuité des apprentissages et l'acquisition des savoirs fondamentaux,
- Assurer une gestion qualitative des ressources humaines,
- Consolider la mise en œuvre des dispositifs favorisant l'autonomie des élèves et l'usage des TIC. Accompagner la mise en réseau des établissements,
- Accompagner la modernisation de l'administration dans les domaines structurels et la gestion des personnels,
- Accompagner et assurer la mise en œuvre des techniques.

La formation continue est un droit pour les personnels et une nécessité pour l'institution. Cela suppose que tous les personnels trouvent dans l'institution les leviers qui permettent leur évolution et leur valorisation personnelles. Je souhaite que chacun puisse trouver dans ce plan de formation une, ou des actions qui répondent à ses préoccupations.



Michelle Durand-Roire